



Garage, Box et Abri voiture

Par **geophoto**, le **02/02/2016** à **13:48**

Bonjour,rnrnJ'ai loué une maison qui devait avoir sur le bail signé un GARAGE, il n'était pas encore construit lors de la visite.rnSur l'état des lieux est noté BOX, mais n'ai eu au final d'un abri voiture.rnj'ai fait la remarque au propriétaire et est attaqué en justice qui me donne tort et dit qu'un garage, un box et un abri voiture c'est la même chose. Je voulais un garage pour ma moto et n'est pas pu la mettre à cause des vols.rnrnOu puis-je avoir les définitions de ces 3 constructions qui pour moi sont différentes (garage totalement fermé) box en sous-sol pouvant ne pas avoir de porte et abri voiture juste un toit.rnrnMerci

Par **alterego**, le **02/02/2016** à **14:57**

Bonjour,rnrnUn garage est, plus généralement, une place de parking fermée (maison individuelle).rnrnUn box est une place de parking fermée par une porte et encadrée de murs (sous-sol d'immeuble)rnrnUn abri voiture, moto ou à usage de débarras... est une construction légère de type mobilière (maison individuelle).rnrnJe ne pense pas que la décision du Tribunal puisse être contestée.rnrnCordialement